

<https://snetap-fsu.fr/Suspension-des-actions-programmees-de-l-intersyndicale.html>



Suspension des actions programmées de l'intersyndicale

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : lundi 16 mars 2020

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Face à la crise sanitaire mondiale obligeant chacune et chacun à respecter les consignes de protection pour contenir la propagation du virus, nos organisations syndicales et de jeunesse ont décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les actions programmées.

Ainsi, elles décident de reporter la « vraie conférence » prévue pour se tenir le 24 mars prochain et à laquelle d'ores et déjà des experts d'horizons divers avaient donné leur accord.

De la même façon, elles reportent la mobilisation sous forme de grève interprofessionnelle annoncée et en cours de préparation pour le 31 mars.

Elles demandent au gouvernement de prendre la mesure de la crise actuelle et de prendre en considération l'exigence de renforcement de notre système de sécurité sociale dont les retraites sont une partie essentielle. Celui-ci constitue à chaque moment de crise un filet de sécurité essentiel et ne saurait être affaibli. Elles réitèrent leur demande de suspension immédiate du processus législatif concernant la réforme des retraites.

L'intersyndicale n'en demeure pas moins mobilisée et convaincue de la nécessité d'obtenir le retrait du projet du gouvernement et l'ouverture de négociations permettant d'améliorer les droits à la retraite dans le cadre du système actuel.

Le 16 mars 2020.